

Violences conjugales pendant le confinement :

VIGILANCE

Contacts :

- En cas d'urgence : composez le **17** (numéro d'urgence de la police).
- Enfance maltraitée : composez le **119**.
- Ligne d'écoute pour les violences conjugales : composez le **3919**.
- Pour les victimes, il est parfois difficile de se signaler par appel téléphonique. Le **114**, originellement destiné aux personnes malentendantes, est désormais disponible pour donner l'alerte. Il suffit d'envoyer un **SMS** à ce numéro.
- Relais d'alerte ➔ Dans les pharmacies, les victimes peuvent utiliser le code "**masque 19**" pour se faire connaître.

**Si vous pensez être témoin de violences conjugales,
même en cas de doute,**

➔ Téléphonnez immédiatement !